

16e Tournoi des 4 Samedis

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : PRÉSENTATION DU TOURNOI

Le seizième tournoi d'échecs des quatre samedis est organisé par le Cercle d'Échecs du Perreux sur Marne du 18 novembre 2023 au 9 mars 2024. Il s'agit d'un tournoi homologué FIDE sous les numéros 60852 à 60865. Il est ouvert à tout joueur ayant une licence A à la F.F.E. pour la saison en cours ou ayant un code FIDE d'une fédération autre que la Fédération française et reconnue par la F.I.D.E., y compris non-classés. Le tournoi étant homologué pour les joueurs dont le classement ELO est strictement inférieur à 1800, des joueurs ayant un classement Elo supérieur peuvent s'y inscrire mais les parties qu'ils joueront ne compteront ni pour leur classement FIDE ni pour celui de leurs adversaires. Le nombre de participants maximum est de 50.

Tout joueur devra avoir acquitté son droit d'inscription (25€ Adulte/15€ Jeune jusqu'au 15 novembre 2023, puis 30€ et 20€), après contrôle de sa licence et devra fournir une adresse mail valide lors de son inscription (les adresses mails des deux parents dans le cas d'enfant en résidence alternée.)

Les rencontres ont lieu 4 rue Jean d'Estienne d'Orves, Parc du Saut du Loup, 94170 Le Perreux-sur-Marne.

Article 2 : RÈGLES DU JEU ET CADENCE

Les règles appliquées sont celles de la FIDE au 1er janvier 2018. Les joueurs sont notamment tenus de noter leurs coups tant que leur temps à la pendule n'est pas passé une fois en dessous de 5 minutes.

Le tournoi se compose au total de 7 rondes, chacune à la **cadence de 50 min+ 10s par coup**.

Article 3 : DATES, HORAIRES ET RETARDS

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, l'organisateur pouvant les modifier si besoin.

* **18 novembre 2023** : Ronde 1 à 15h, ronde 2 vers 17h30.

* **9 décembre 2023** : Ronde 3 à 15h, ronde 4 vers 17h30.

* **20 janvier 2024** : Ronde 5 à 15h, ronde 6 vers 17h30.

* **9 mars 2024** : Ronde 7 à 15h et cérémonie de remise des prix vers 18h.

En cas de retard d'un joueur, s'il se présente à l'échiquier plus de trente minutes après le lancement de la ronde ou si sa pendule atteint trente minutes sans qu'aucun coup n'ait été achevé, la partie est déclarée perdue par ce joueur par forfait sportif.

La salle est accessible aux joueurs à partir de 14h. Clôture des inscriptions le 18 novembre 2023 à 14h45.

La présence à la cérémonie de remise des prix est obligatoire pour les joueurs primés. Néanmoins le Fil Rouge (prix de la meilleure performance) est remis après chaque ronde.

Article 4 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS

A) Appariements :

Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI). Les appariements sont faits au Système Suisse Standard.

B) Classement :

Le classement s'effectue en fonction du nombre de point(s) de partie : victoire = 3, nulle = 1, perte = 0. Le départage est obtenu par le Buchholz médian, puis par la Performance.

Exception : concernant les coupes EXPERT, CLUB et ESPOIR, les places de 1er de ces catégories, en cas d'égalité de points de parties à la fin du tournoi, se disputeront en Blitz « Armageddon » (5'B/4'N – Couleur tirée au sort – Gain obligatoire pour les Blancs.)

C) Flexibilité, avancement et report des rondes :

Toute absence non signalée à l'avance lors d'une ronde entraînera une perte par forfait et le joueur ne sera pas apparié à la ronde suivante. Dans le cas où un joueur prévoit qu'il ne pourra être présent lors d'une des rondes 2, 3, 4, 5 ou 6, il peut s'entendre avec son adversaire pour jouer de manière anticipée ou reportée. Les délais seront communiqués aux joueurs au fur et à mesure, mais il y aura toujours une période, avant ou après la date officielle, selon les rondes, de 10 jours pour jouer la partie.

Dans le cas des rondes reportées, l'arbitre doit impérativement être prévenu avant la date officielle de la ronde, au minimum la veille (sauf pour la ronde 2). Les adresses mail des participants seront communiquées en début de tournoi à l'ensemble des joueurs.

Les résultats des parties anticipées ou reportées doivent être envoyés par mail le jour de la partie à l'arbitre et à l'organisateur par le gagnant ou le joueur qui a les blancs en cas de nulle. Si les joueurs ne peuvent s'entendre pour déplacer leur ronde, le forfait sera imputé au joueur qui a désiré déplacer la ronde. Les rondes 1 et 7 ne peuvent être ni anticipées ni reportées. Pour être classé dans le tournoi, il faut avoir disputé au moins 3 parties valides.

Article 5 : PRIX ET CATÉGORIES ELO

La liste des prix (en dehors du fil rouge) sera affichée dans la salle de jeu avant la fin de la ronde 5. Les prix sont non cumulables entre eux, sauf avec le Fil Rouge.

Des coupes seront distribuées aux vainqueurs des catégories **EXPERT** (-1800), **CLUB** (-1600) et **ESPOIR** (-1300). Ces catégories Elo sont **indicatives**, elles peuvent être **ajustées pour un meilleur équilibre** selon les Elo des joueurs du tournoi avant la publication de la liste des prix. L'organisateur se réserve le droit de supprimer une catégorie en cas de nombre de joueurs trop faible. La présence à la cérémonie de remise des prix est obligatoire pour les joueurs primés. Les 7 prix du Fil Rouge consisteront en un cadeau remis après chaque ronde à un joueur différent ayant réalisé la meilleure performance dans la ronde.

L'Elo pris en compte pour les appariements et catégories de prix sur toute la durée du tournoi est l'Elo F.I.D.E de novembre 2023 ou l'Elo F.F.E. le plus récent à cette date pour les joueurs non-classés F.I.D.E. L'attention des joueurs est néanmoins attirée sur le fait que pour des raisons d'homologations, les parties seront transmises à la Fide en quatre envois (Rondes 1-2, rondes 3-4, rondes 5-6 et enfin ronde 7) et que **pour le calcul des gains et des pertes de points Elo au niveau FIDE, l'Elo au moment des envois sera utilisé pour les différentes rondes.** Cela y compris si l'Elo d'un des joueurs a alors dépassé 1800 (voir article 1). Cela n'influe en rien sur la marche du tournoi et, les joueurs étant invités à jouer toutes leurs parties avec combativité quel que soit le niveau de leur adversaire, aucune réclamation ne sera acceptée concernant ce point.

Article 6 : RAPPELS

Les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte et rangés dans un sac pendant les parties, y compris les montres connectées.

Pendant la partie, les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu sans la permission de l'arbitre. Il est interdit au joueur au trait de quitter la salle de jeu.

Les joueurs sont priés de respecter le matériel de jeu, notamment les pendules. L'attitude doit être convenable et la tenue correcte. Il est interdit de fumer dans la salle ou de consommer de l'alcool sur le lieu du tournoi.

Tous les joueurs participant à ce tournoi acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage effectué par un médecin agréé à la demande de tout organisme habilité.

Article 7 : ARBITRAGE ET ORGANISATION

Arbitre : Sonia BOGDANOVSKY, Arbitre Elite 1. Elle sera remplacée le 9 décembre par l'arbitre adjoint.

Arbitre adjointe : Adrien Revel, arbitre Open 1.

Organisatrice : Martine ROBERT pour le Cercle d'Echecs du Perreux/Marne.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueurs sont tenus de respecter cette décision durant la suite de la partie, ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

Article 8 : CONCLUSION

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur affiché sur le lieu du Tournoi, envoyé par mail aux joueurs le soir de la première ronde et publié sur la fiche du tournoi sur le site de la FFE.

L'organisatrice : Martine Robert

Les arbitres : Sonia Bogdanovsky et Adrien Revel